
4e Session, 8e Parlement, 29 Victoria, 1865.

BILL.

Acte pour amender "l'Acte pour incorporer les associations d'assurance mutuelle des fabriques des diocèses de Québec et des Trois-Rivières, et de Montréal et de St. Hyacinthe."

Requ, et lu, la première fois, jeudi 17 août 1865.

Seconde lecture, vendredi 18 août 1865.

L'hon. M. le Sol.-Gén. **LANGEVIN.**

QUÉBEC.

IMPRIMÉ PAR HUNTER, BOJE ET LEMIEUX.
RUE URSULE.